

Ordre du jour

- Désignation d'un Président de séance, d'un secrétaire et d'un scrutateur ;
- Rapport d'activité 2018/2019 ;
- Perspectives 2019/2020 ;
- Intervention de M. LAIDET, Maire Adjoint de Portbail sur Mer;
- Rapport financier 2018/2019 et budget 2019/2020 ;
- Proposition solution en cas de dommage tempête;
- Renouvellement du syndicat.

Association syndicale de Denneville-plage (ASDP)



Tous unis pour notre littoral !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

3 AOÛT 2019



Rapport d'activité 2018/2019

- **L'heure des premières réalisations:**
 - **1 chantier – témoin sur une des priorités ciblées par ISL, en partie subventionnée (octobre 2018)**
 - **7 confortements, de plus ou moins grande ampleur, pris en charge par les propriétaires de première ligne (mai 2019)**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019

1 chantier – témoin sur une des priorités ciblées par ISL, en partie subventionnée (octobre 2018)



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019

7 confortements, de plus ou moins grande ampleur, pris en charge par les propriétaires de première ligne
(mai 2019)



Rapport d'activité 2018/2019

- **A l'actif de l'Association:**

- Une représentation reconnue des pouvoirs publics, alors que les demandes individuelles de protections seraient refusées,
- Une solution technique de protection de notre rivage par enrochement qui n'est plus discutée,
- Une absence d'imposition pour occupation du domaine public maritime, qui coûterait plus cher aux assujettis que la cotisation à l'Association.
- Des arrêtés réguliers de circulation qui nous permettraient d'intervenir en situation d'urgence.
- Des autorisations administratives qui nous permettent certains travaux de confortement de nos enrochements.

Rapport d'activité 2018/2019

- **Au passif de l'Association:**
 - Nous sommes bloqués dans notre action par la Communauté d'Agglomération COTENTIN qui, avant toute intervention, souhaite étudier globalement l'état de ses 180 km de côtes et définir son système d'endiguement.
 - Il n'est pas acquis que Denneville fasse partie de ce système d'endiguement : « la Communauté d'Agglomération gèrera et interviendra sur les ouvrages de protection contre les inondations uniquement » (16 juin 2018)

Rapport d'activité 2018/2019

• **Des contacts institutionnels qui se poursuivent:**

- Nous en attendons des autorisations de travaux, un financement partiel, et la régularisation juridique de notre emprise sur le domaine public maritime,
- Après d'importants changements de nos collectivités locales, une période de stabilité probable, et une mise en marche en cours.
- La communauté de communes/d'agglomération est l'échelon retenu pour porter la compétence GEMAPI dont fait partie la protection du littoral à partir du 1^{er} Janvier 2018 : notre nouvelle communauté de communes, Cotentin, a vu le jour au 1^{er} Janvier 2017.

Rapport d'activité 2018/2019

- **La communauté d'agglomération « Cotentin »:**

L'étude de son littoral devrait être présentée dans une réunion initialement prévue le 21 juin 2019, et reportée au 6 septembre 2019

- **La commune nouvelle de Port-Bail-sur-Mer:**

- Une première réunion de présentation de notre Association au Maire et aux 3 Maires Adjointes le 1^{er} Mars 2019,
- Nous en attendons une définition de la politique de protection du littoral par la commune et un travail en commun sur les accès à la mer de Denneville Plage.

Rapport d'activité 2018/2019

- L'Etat (DDTM) nous accorde les autorisations de travaux que nous sollicitons, et continue à nous délivrer des arrêtés de circulation pour interventions urgentes.
- Peu de rapports cette année avec d'autres interlocuteurs (Région, Département...) en l'attente d'une prise de position de la Communauté d'agglomération.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019

STRATEGIES LOCALES DE GESTION DE LA BANDE COTIERE

VULNERABILITE GLOBALE

Limites administratives

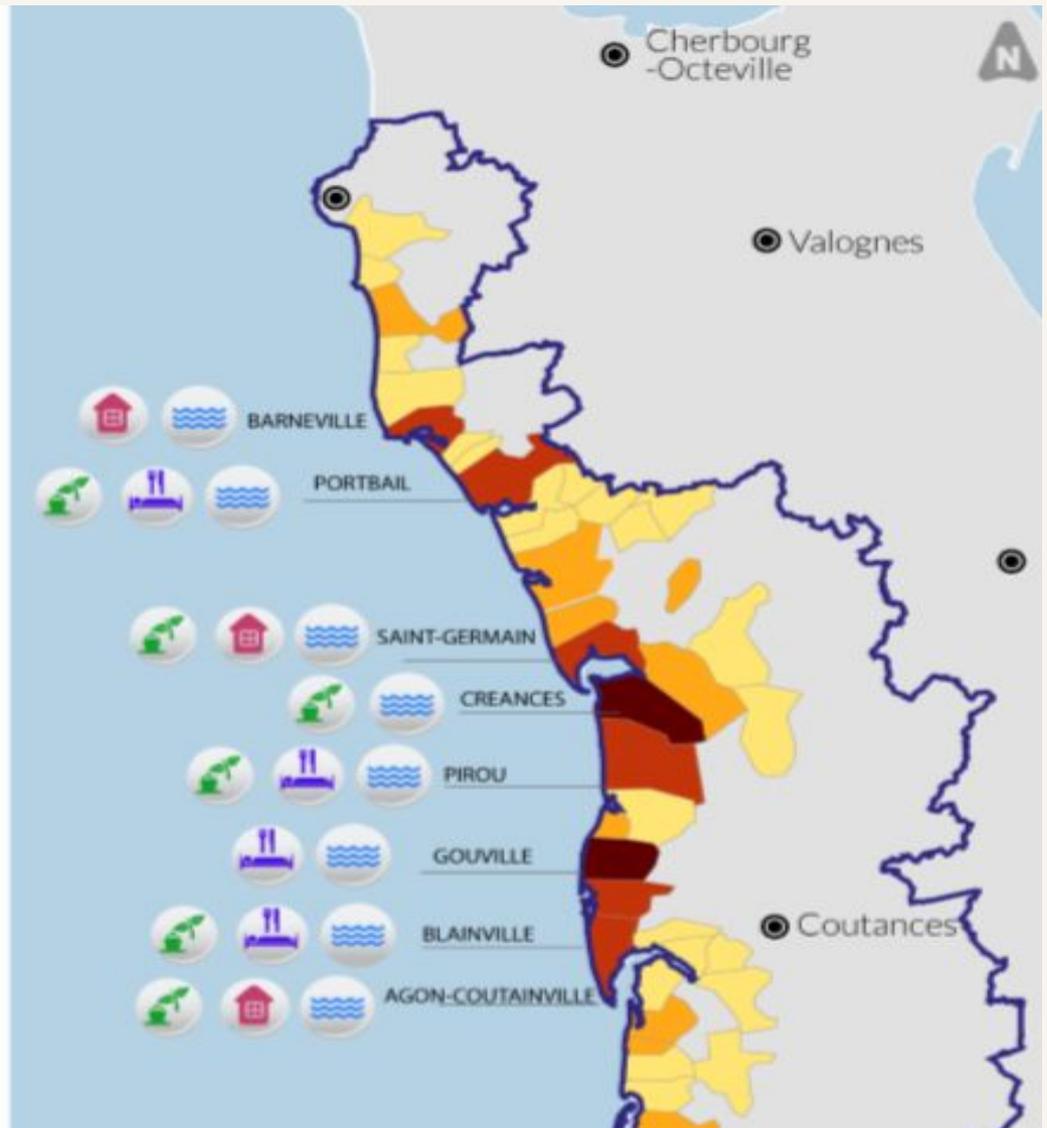
-  Communes
-  Notre Littoral pour demain
Périmètre d'étude

Niveau de vulnérabilité des communes situées en zones d'aléas

-  Niveau très fort (7,5 à 10)
-  Niveau fort (5 à 7,5)
-  Niveau faible (2,5 à 5)
-  Niveau très faible (0 à 2,5)

Critère fort de vulnérabilité

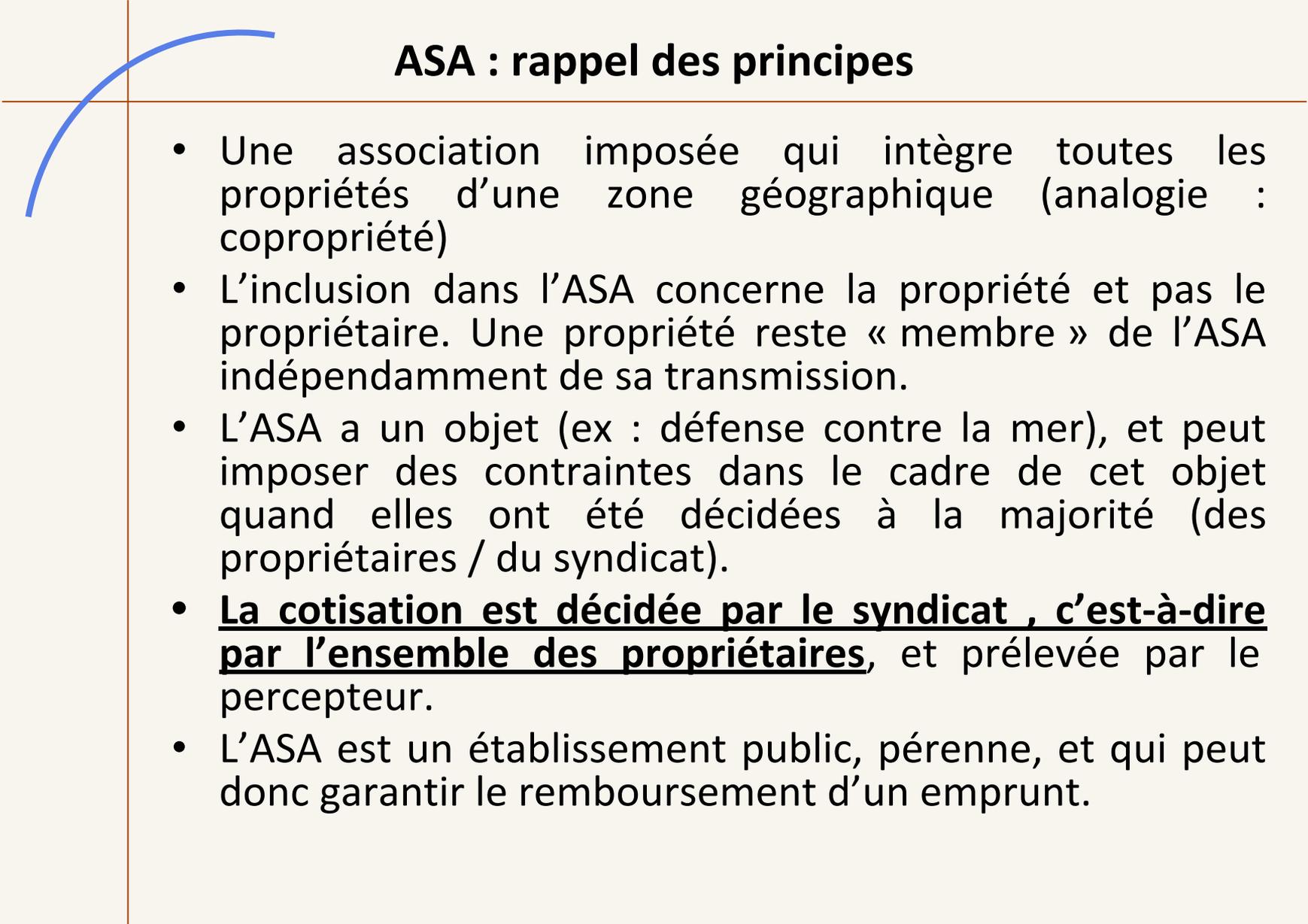
-  Aléa (surface de submersion, érosion,
historique des événements)
-  Bâti
-  Agriculture et activités de la mer



Carte issue du rapport « Notre littoral pour demain »

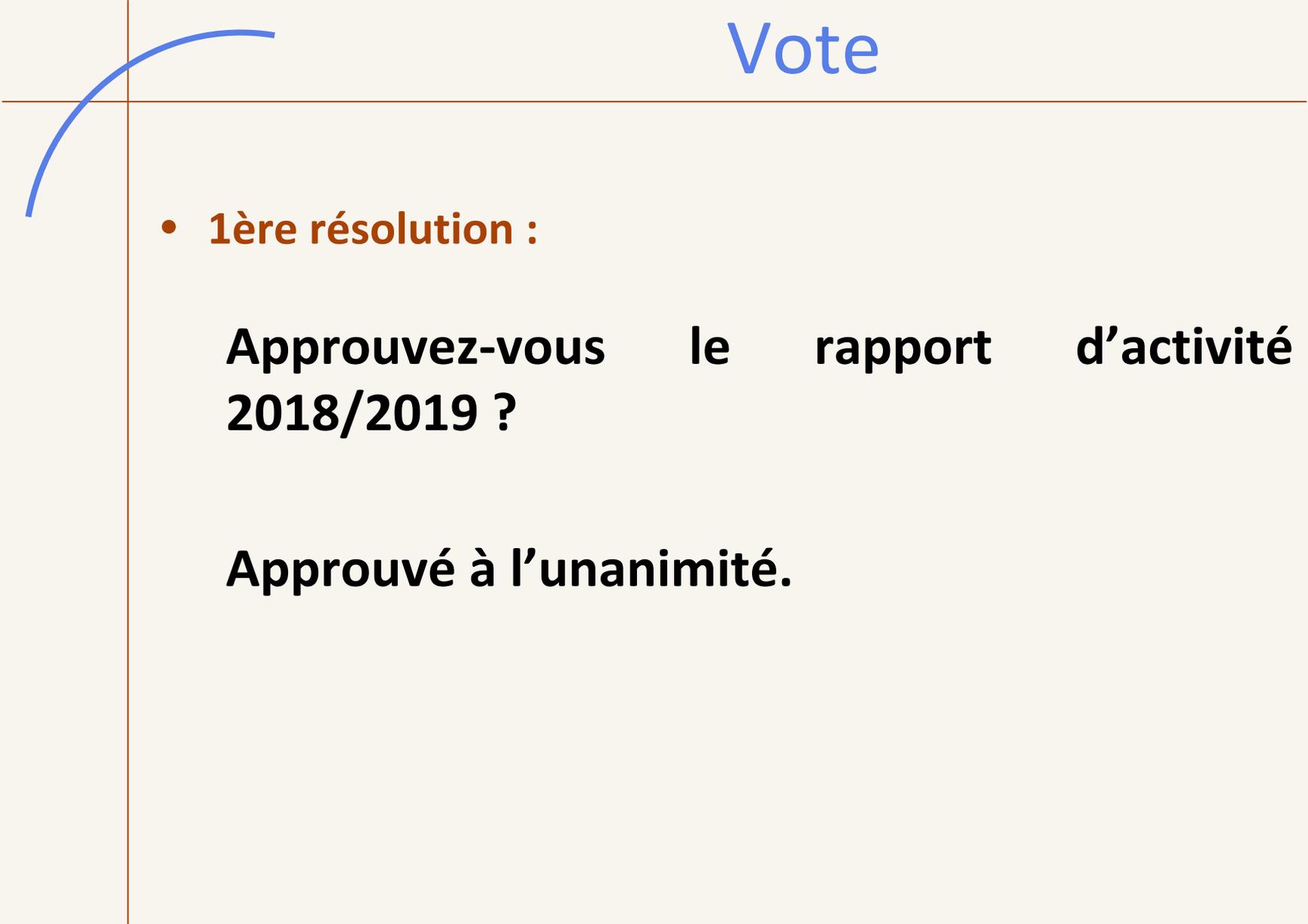
Rapport d'activité 2018/2019

- Un projet de transformation de notre ASL en ASA... repoussé d'une année supplémentaire en attente des conclusions de la Communauté d'Agglomération.
- Trois périmètres d'ASA possibles définies par les zones 1, 2 et 3.



ASA : rappel des principes

- Une association imposée qui intègre toutes les propriétés d'une zone géographique (analogie : copropriété)
- L'inclusion dans l'ASA concerne la propriété et pas le propriétaire. Une propriété reste « membre » de l'ASA indépendamment de sa transmission.
- L'ASA a un objet (ex : défense contre la mer), et peut imposer des contraintes dans le cadre de cet objet quand elles ont été décidées à la majorité (des propriétaires / du syndicat).
- **La cotisation est décidée par le syndicat , c'est-à-dire par l'ensemble des propriétaires,** et prélevée par le percepteur.
- L'ASA est un établissement public, pérenne, et qui peut donc garantir le remboursement d'un emprunt.



Vote

- **1ère résolution :**

**Approuvez-vous le rapport d'activité
2018/2019 ?**

Approuvé à l'unanimité.

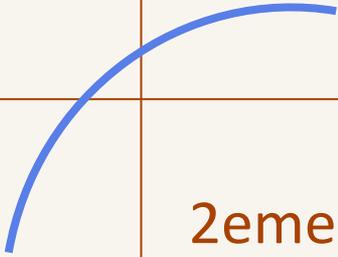
Perspectives 2019/2020

Perspectives :

- Réalisation d'une deuxième tranche de travaux de confortement.
- Travail avec la commune de Portbail sur Mer sur les accès à la plage.

Dès que la communauté d'agglomération se sera prononcée sur son rôle dans la protection du littoral de Denneville :

- Proposition d'une ASA,
- Dépose des dossiers de travaux définitifs lorsque la Communauté d'Agglomération se sera prononcée sur sa participation.



Vote

2eme résolution :

**Approuvez-vous les perspectives
2019/2020 ?**

Approuvé à l'unanimité.



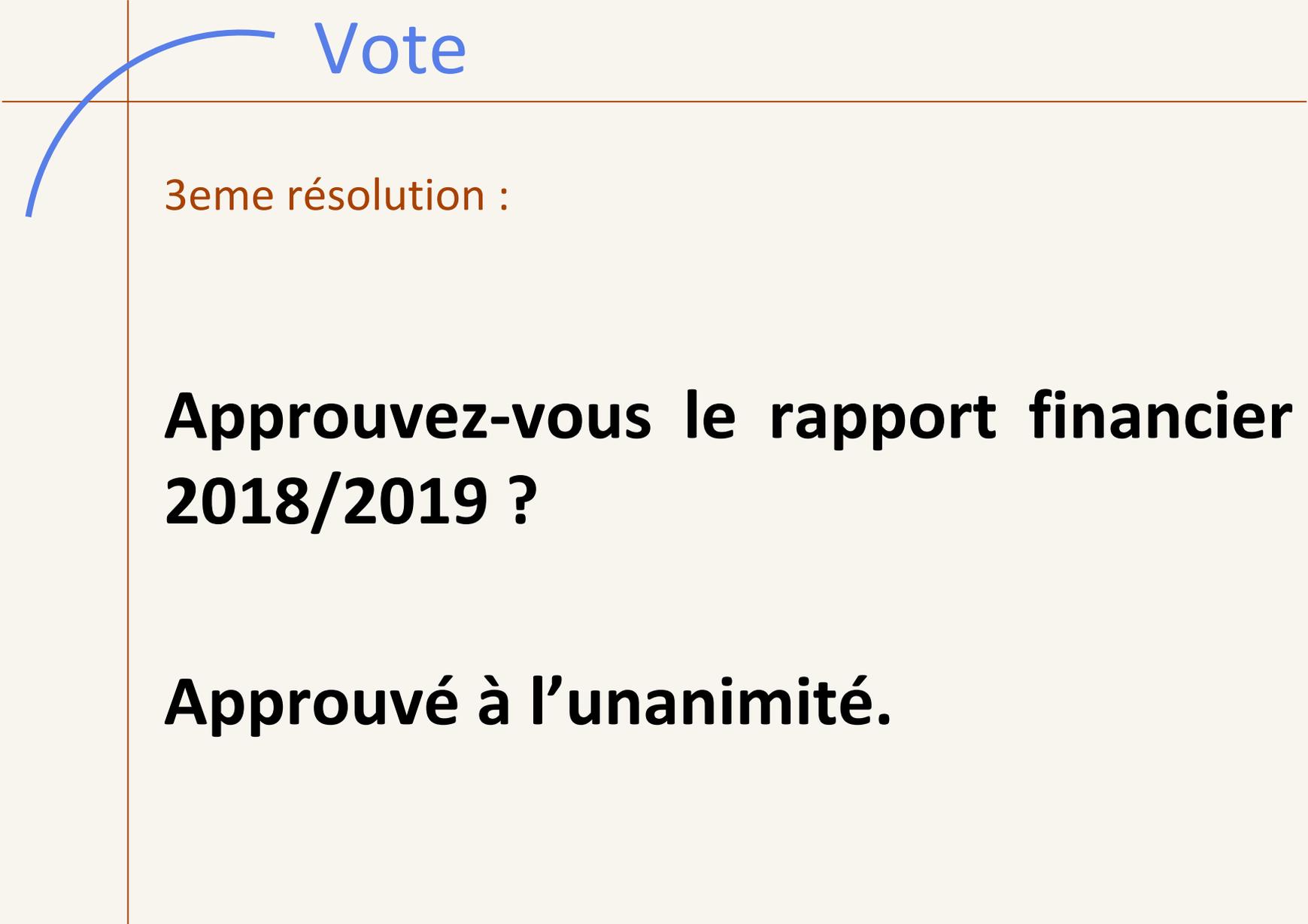
Intervention de M. LAIDET

Maire Adjoint de Portbail

Cette présentation est disponible sur le site de l'ASDP

Rapport financier 2018/2019

Ressources	Montant	Dépenses	Montant
- cotisations des membres :	15.610 €	- Timbres:	121 €
- Quote-part propriétaire chantier témoin:	20.399 €	- Informatique:	270 €
- Remboursement propriétaires tranche travaux A:	29.517 €	- Assurance:	255 €
- Subvention mairie:	3.231 €	- Relevé topographique:	2.737 €
- Subvention département:	2.608 €	- Enrochement témoin:	33.749 €
- Produits financiers:	143 €	- Enrochement tranche A:	29.517 €
		- Stock rochers:	12.760 €
		- Manutention rochers:	1.080 €
Total ressources	71.508 €	Total dépenses	80.489 €
- Solde positif (31/6/2018)	27.264 €	- Solde positif (31/6/2019):	18.283 €

A decorative graphic consisting of a blue arc in the top-left corner, a vertical orange line extending from the top to the bottom of the slide, and a horizontal orange line extending from the vertical line to the right edge of the slide.

Vote

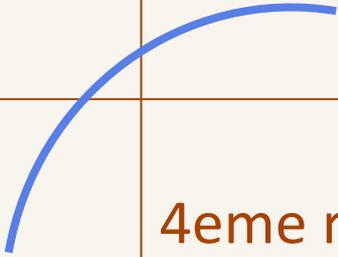
3eme résolution :

**Approuvez-vous le rapport financier
2018/2019 ?**

Approuvé à l'unanimité.

Budget 2019/2020

Ressources	Montant	Dépenses	Montant
- cotisations des membres :	15.100 €	- Etude d'impact CERESA:	3.000 €
		- DCE ISL:	6.600 €
		- Papeterie/timbres:	140 €
		- Assurance:	260 €
		- Informatique:	280 €
Total ressources	15.100 €	Total dépenses	10.280 €
		- solde positif	4.820 €



Vote

4eme résolution :

Approuvez-vous le budget 2019/2020 ?

Approuvé à l'unanimité.

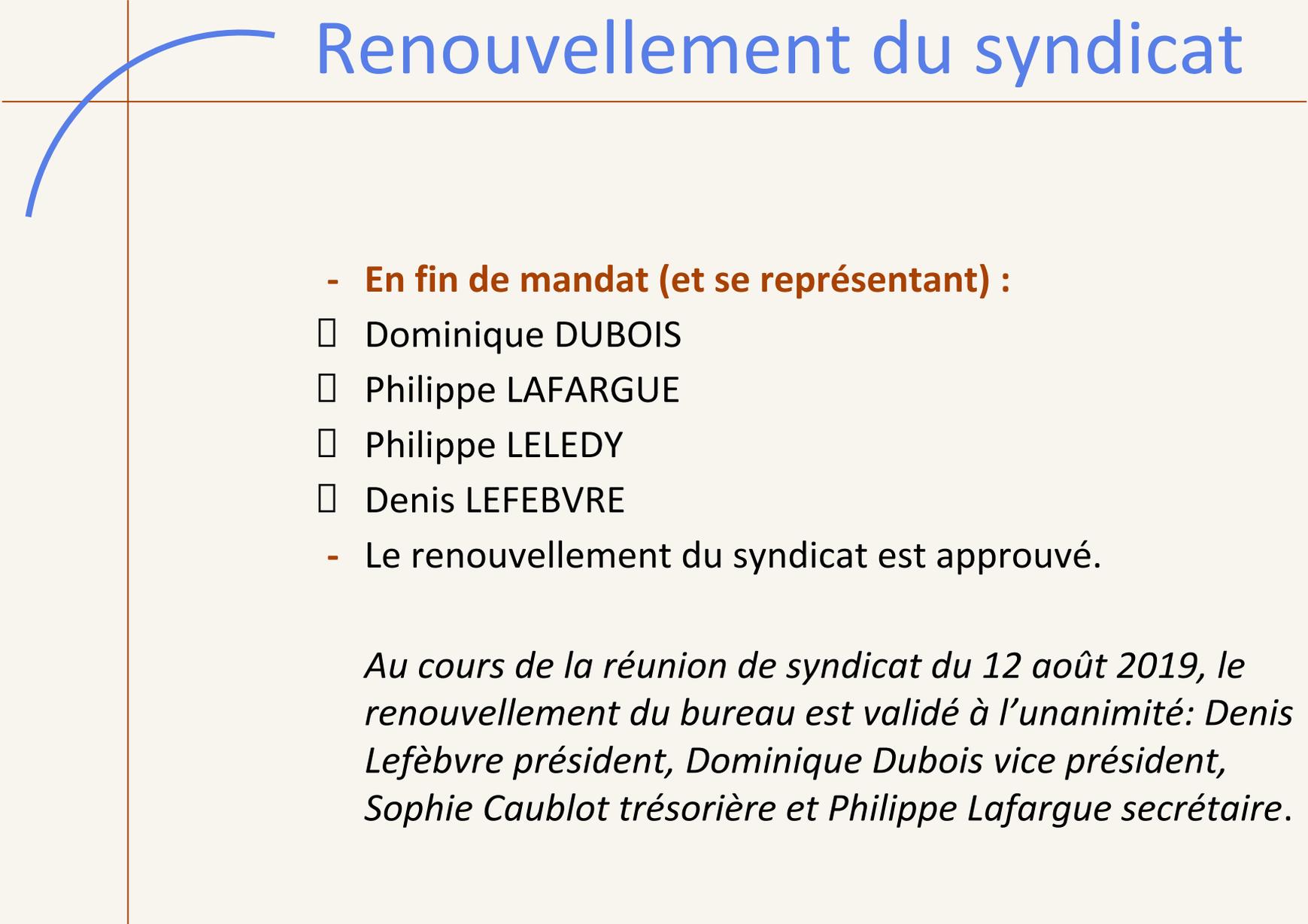
Travaux en cas de tempête

Un socle fondé sur:

- Des autorisations de circulation sur la plage en cas d'urgence,
- Un contrat d'intervention d'urgence avec une entreprise de travaux publics locale,
- Un stock de rochers à proximité de la plage.

Une intervention fondée sur:

- l'autorisation donnée par chaque propriétaire intéressé,
 - Assortie de l'engagement de payer les travaux engagés.
- Contrat d'adhésion disponible auprès de Ph. Lafargue*
- philippe.lafargue@gmail.com*
- (Au 4 octobre 2019, 24 adhésions enregistrées en 1ère ligne).*



Renouvellement du syndicat

- **En fin de mandat (et se représentant) :**
 - ☐ Dominique DUBOIS
 - ☐ Philippe LAFARGUE
 - ☐ Philippe LELEDY
 - ☐ Denis LEFEBVRE
- Le renouvellement du syndicat est approuvé.

Au cours de la réunion de syndicat du 12 août 2019, le renouvellement du bureau est validé à l'unanimité: Denis Lefèbvre président, Dominique Dubois vice président, Sophie Caublot trésorière et Philippe Lafargue secrétaire.